

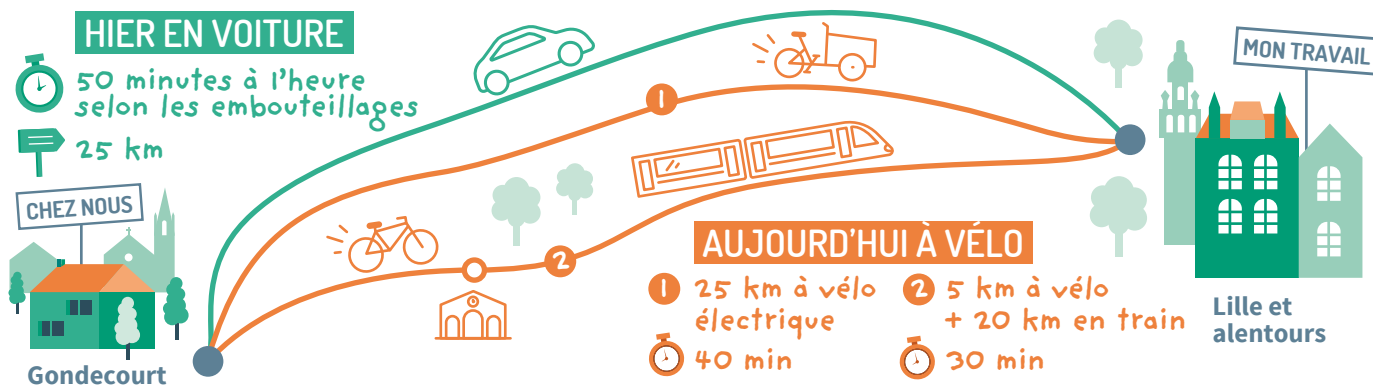
BOUGER AUTREMENT, C'EST POSSIBLE !



Nous avons remplacé la voiture par une véritable flotte : un vélo chacun et 2 vélos-cargos électriques, dont un speed-bike pour les longs trajets !



MES NOUVEAUX TRAJETS



QUEL BILAN APRÈS 3 MOIS DE PRATIQUE ?



Ce que nous avons gagné !

- **Un rythme plus paisible** : notre mobilité est une vraie respiration et nous permet de renouer avec notre environnement proche.
- **Une meilleure santé** : aucune visite chez le médecin depuis 3 mois !
- **600 euros d'économie par mois** (carburant, assurance, entretien...).
- **Une nouvelle façon de consommer** privilégiant les circuits courts, tous réalisés à vélo.

Ce que nous avons perdu...

- **La possibilité de partir sur un coup de tête**, pour le week-end par exemple, mais nous pouvons toujours louer une voiture !

-333 kg de CO₂ émis en 3 mois* pour les seuls trajets domicile-travail (et donc sans compter les petits trajets à vélo pour aller à l'école, aux courses...)



Calculez les émissions carbone de vos trajets sur ecolab.ademe.fr/transport

LES INDISPENSABLES

- L'assistance électrique pour les longs trajets et le transport des enfants.
- Un stationnement sécurisé au domicile et au travail.

*Émissions de CO₂ d'une voiture : 193 g/passager.km x 3 mois (à raison d'un aller-retour de 50 km/j et 12 jours ouvrés par mois) moins les émissions de CO₂ du TER : 24,8 g/passager.km x 3 mois (1 aller-retour de 40 km/j sur 4 jours ouvrés par mois) et celles du vélo électrique 2 g x 3 mois (2 allers-retours de 50 km/j sur les 8 jours ouvrés restants).

3 BONNES RAISONS DE FRANCHIR LE PAS

1 Le speed-bike : un modèle qui peut atteindre jusqu'à 45 km/h (non éligible aux pistes cyclables, ni aux aides de l'Etat et des collectivités...).

2 Des aides pour la pratique du vélo : forfait mobilités durables, subventions proposées par certaines collectivités territoriales...

3 Des aménagements améliorés et développés (voies cyclables, signalétique...) par les collectivités dans le cadre du plan vélo (lancé en décembre 2018).

POUR ALLER PLUS LOIN Le guide de l'ADEME « La mobilité en 10 questions »

Nos remerciements à 2R Aventures www.2raventure.com/fr

